

# **Compte-rendu du Conseil Municipal**

## **Du mercredi 25 janvier 2012 à 20 h 30**

**Présents** : Mrs Thibault ESTADIEU. Michel BRUNET. Bernard CALVET.  
Didier SENEGAS. Pierre COMBES. Francis CROS. Claude GOS. Guy CABROL.  
Michel BENOIT. André GUIBBERT. Xavier FLIPO. Jean-Christophe MIALET  
Mmes Nathalie AMAGAT. Claudine ROUDIER

**Absent** : Valentin BISPO

**Procurations** : Valentin BISPO à Jean-Christophe MIALET

**Secrétaire de séance** : Claudine ROUDIER

### **Administration services et compétences**

#### **- Fermeture éventuelle de la 4<sup>ème</sup> classe**

Présentation par Céline NEGRE

Lecture de la lettre transmise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
signatures de tous les conseillers

#### **- Approbation du projet de charte révisée du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc**

Pour que le vote soit réputé favorable, la délibération ne doit pas contenir  
de réserve

Je vous demande de bien vouloir :

- approuver la charte dans l'ensemble de ses dispositions (rapport, plans,  
annexes)

- approuver les statuts du Syndicat Mixte de Gestion

- décider le renouvellement d'adhésion de la commune au Syndicat Mixte  
de Gestion du Parc

- désigner 2 membres pour siéger au sein du collège des communes du  
syndicat

Actuellement - Jean-Christophe MIALET -  
- Valentin BISPO -

- me donner pouvoir pour effectuer tout acte et signer toute pièce en  
application de cette décision

*Vote : pour : 14*

*contre : 0*

*abstentions : 1*

#### **- Approbation des nouveaux statuts de l'Association PEPS'S (Politique Environnementale pour la Protection de la source de La Salvetat)**

##### **L'association a pour objets :**

\* d'analyser et d'identifier les risques de pollution de la ressource en eau  
sur les communes de La Salvetat Sur Agoût, Anglès, Fraïsse Sur Agoût, Lamontélarie  
et Nages,

\* de rechercher des solutions de protection appropriées,

\* de sensibiliser le public (particuliers, scolaires, artisans, industriels, agriculteurs, associations, administrations, etc...)

\* de proposer toutes actions utiles à la préservation des ressources et de l'environnement,

\* de favoriser, notamment financièrement, tous travaux de protection de l'aquifère de l'eau minérale ainsi que toutes les actions d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie sur le territoire.

### **Les ressources financières de l'Association :**

\* cotisation de la commune de La Salvetat Sur Agoût : 45.000 €

\* cotisation de la SAEME : 90.000 €

\* cotisations Anglès-Fraïsse-Lamontélarié-Nages : 100 € chacune

Je vous demande si vous êtes d'accord :

- de fonder l'association PEPS'S

- d'approuver les statuts

- d'adhérer à l'association

- de désigner 3 membres délibératifs

- Thibault ESTADIEU (Maire)

- Michel BRUNET

- André GUIBBERT

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

## **Finances**

### **- Demande de subvention au conseil général pour les travaux d'AEP (extension du réseau du hameau de Faure) (9 habitations)**

Le montant des travaux s'élève à 133.000 € HT.

Je vous demande de valider le plan de financement.

- montant HT 133.000 €

- subvention département 56 % 74.480 €

- part communale 58.520 €

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

## **Patrimoine Domaine**

### **- Acquisition des terrains où sont situés le captage et le réservoir de La Gachette dans le cadre des DUP**

Ces achats concernent :

- Madame Odile PHALIPPOU qui vend à la commune la parcelle cadastrée Q n°2002 d'une superficie de 5720 m<sup>2</sup> au prix global de 2000 € soit 0,35 € le m<sup>2</sup>, les frais de notaire sont à la charge de la commune.

- Mademoiselle Marguerite CROS qui vend à la commune la parcelle cadastrée Q n°327 d'une superficie de 310 m<sup>2</sup> au prix global de 110 € soit 0,35 € le m<sup>2</sup>, les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

### **- Vente de terrains Mas d'Azaïs**

Suite au dernier conseil municipal, Monsieur Jean-Marie ARVIEU (propriétaire riverain parcelle AE n° 169 et 170) a été convoqué, est venu sur place et a donné un avis favorable à ce projet.

La vente de la parcelle AE n° 232 peut être réalisée à Monsieur Yves LEVEQUE et à Madame Christine BENOIT au prix de 8 € le m<sup>2</sup> avec une servitude de passage pour canalisation AEP. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge des acquéreurs.

*Vote : pour : 15                      contre : 0                      abstentions : 0*

### **- Vente maison « Calas » amiable**

Je vous demande de fixer un droit de retrait qui pourrait être à 25.000 € et d'effectuer la vente au plus offrant

*Vote : pour : 10                      contre : 5                      abstentions : 0*

### **- Discussion sur le devenir et projet de l'ancien hospice**

#### **- Fixer le loyer des logécos (loyer + charges)**

- T3    →    220 €                      →    250 €  
- T4    →    270 €                      →    300 €

Les charges (électricité + nettoyage) estimées à environ 30 €/mois.

*Vote : pour : 15                      contre : 0                      abstentions : 0*

### **- Suppression des baux de prêt à usage (commodat)**

Une réunion de concertation a eu lieu le 26 octobre 2011 concernant les occupations et exploitations de divers terrains communaux. A l'issue de cette rencontre, je vous propose de supprimer les baux de prêt à usage et de faire appel à candidature pour passer des conventions pluriannuelles à titre onéreux.

*Vote : pour : 14                      contre : 0                      abstentions : 1*

## **Personnel**

### **- Modification du tableau des effectifs**

- ouverture d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 (Mathieu KRELIL), stagiaire 1 an (période d'essai), logement à LA SALVETAT conseillé

*Vote : pour : 15                      contre : 0                      abstentions : 0*

- ouverture d'un poste d'ATSEM (Agent territorial Spécialisé Ecoles Maternelles) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012 (réussite au concours interne de Sonia ESQUIROL)

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

- recrutement d'un agent contractuel suite au départ d'Anne-Lyse CABROL, mise en disponibilité pour convenances personnelles, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, recrutement à compter du 01/05/2012.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

## **Divers**

### **- Classement commune touristique**

Je vous demande de m'autoriser à solliciter la dénomination de commune touristique selon la procédure simplifiée prévue à l'article 3 du décret n°2008-884.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

### **- Autorisation du passage de la 12<sup>ème</sup> ronde castraise le 29 avril 2012**

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0